

## Conseil aux entreprises et Formation continue


Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 72 47 00986 47 auprès du préfet de région Nouvelle Aquitaine. Application de l'article R. 6351-6 du Code du travail. N° RNE : 0470000V


# La Comptabilité des associations

 **Durée : 10 journées** de 7 h/jour (70 h)


 **Session : 1 jour/semaine**


**Du 27 avril au 05 juillet 2023**

 **Lieu : 100% en distanciel**

 **Public concerné :** Présidents et responsables d'associations, comptables, trésoriers et gestionnaires, et tous ceux qui souhaitent acquérir les connaissances en gestion des associations.

 **Prérequis :** notions comptables

 **Animateur(trice) :** Certifié en gestion des associations, diplômé Bac+5 minimum

 **Compétences visées :** Tenir les comptes d'une association ou fondation. Faire l'analyse financière des états financiers en vue du rapport annuel.

 **Action et sanction de l'action :**

**Action :** article L. 6313-1-1° du Code du travail


**Sanction :** Attestation individuelle de formation avec résultat de l'évaluation et Certificat de réalisation.

 **Accessibilité aux personnes en situation de handicap :**

Plateforme avec solutions d'accessibilité

 **Modalités et délais d'accès :**

A réception du formulaire d'inscription, **convention de formation**, à retourner dûment signée et revêtue du cachet, 10 jours minimum avant le début de la formation. Seul le règlement global génère l'inscription définitive.

 **Tarif : 5 236,00 €** (Cinq mille deux cent trente-six euros) / participant, soit **74,80 € / heure**. TVA non applicable, art. 261.4.4° a du CGI

 **Objectifs :**

Posséder les principes de gestion comptable d'une association.

Savoir comptabiliser les opérations courantes et spécifiques.

Connaître et appliquer la fiscalité

Être apte à analyser le bilan, le compte de résultat et le compte emploi des ressources.

 **Programme :**

► **Les bases juridiques de l'association**

Les obligations légales générales et spécifiques

Le commissaire aux comptes

L'association et les impôts commerciaux

La rémunération des dirigeants

La distribution impossible des excédents

► **La fiscalité des associations**

L'exonération des recettes de bienfaisance ou de soutien

La fiscalité des subventions et des libéralités

La taxe sur les salaires

► **La comptabilité des associations**

Le plan comptable adapté aux associations

La comptabilité d'une petite association

La comptabilité des autres associations

Le bénévolat, le volontariat et le prêt à usage (ou commodat)

► **Les écritures de fin d'exercice**

Les amortissements, les provisions et les stocks

Les écritures de rapprochement

Le compte de résultat, le bilan et l'annexe

Cas spécifiques des opérations inter établissements

► **L'analyse financière de l'association**

La capacité d'autofinancement

L'analyse du bilan (fonds de roulement, BFR, trésorerie)

Le compte de résultat par origine et destination

Le compte emploi des ressources

 **Méthodes mobilisées et modalités d'évaluation :**

Positionnement en amont. Documents pédagogiques transmis au participant. Possibilité de s'entraîner avec vos documents comptables. Réalisations de cas réels pour faciliter l'assimilation des concepts abordés. Evaluation des acquis. Evaluation à chaud et à froid de la formation.

 **Contact : Josiane DELRIEU**  
05 53 47 90 93

[formation@jd-developpement.com](mailto:formation@jd-developpement.com)

# FORMULAIRE D'INSCRIPTION

## Formation continue


Dispositif de Formation : Plan  Autre

Intitulé de la Formation : « **LA COMPTABILITE DES ASSOCIATIONS** »

Date de la session : .....


### ASSOCIATION / ORGANISME

Raison sociale :




Code postal :

Ville :



SIRET :



RNA :

Nom du responsable :

Effectif :

Fonction :


OPCO :

### PARTICIPANT

NOM :



Prénom :



Fonction :

Etes-vous en situation de handicap ?  
Oui  Non

Avez-vous besoin d'aménagements ?  
Oui  Non

### MODALITES D'INSCRIPTION

Ce formulaire vaut acceptation des **conditions générales de vente** disponibles sur notre site Internet <http://jd-developpement.fr>

A réception du formulaire d'inscription, une **convention (ou contrat) de formation professionnelle** vous sera adressée, à nous retourner dûment signée et revêtue du cachet de l'établissement.

Seul le **règlement global** génère l'inscription définitive.

JD Développement a opté pour le régime d'**exonération de la TVA** (article 261-4-4<sup>a</sup> du CGI).

Date

Nom du signataire, signature et cachet